



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

AR Prefecture

03-200070712-20211130-20211130_32-DE
Recu le 07/01/2022
le 07/01/2022

N° 20211130-32

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 23 novembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASANG, Yves GACON, Eric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Tony BERNARD
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON
Michel GONIN à Rachel BOURNIER
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON
Sylvain HERMAN à Claude GOUILLON-CHENOT
Taya ADJIMI à Hélène BOUDON
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE
LA POSTE, LA VILLE DE THIERS ET THIERS DORE ET MONTAGNE
RELATIVE A L'INTÉGRATION DES OFFRES FRANCE SERVICES
DANS LE BUREAU DE POSTE DE THIERS CENTRE URBAIN**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

14

Total votants :

53

AR Prefecture

063-200070712-20211130-20211130_32-DE
Recu le 07/01/2022
Publié le 07/01/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE, et notamment sa compétence « création et gestion de maisons de services au public ».

Considérant la volonté de faciliter l'accès aux droits et l'inclusion numérique ;
Considérant la labellisation France Services de la Poste de Thiers Centre Urbain ;
Considérant la nécessité d'encadrer par une convention les conditions dans lesquelles les parties proposeront leurs services aux usagers des Communes de THIERS et COURPIERE.

Le rapporteur explique que La Poste va prochainement intégrer des offres France Services dans son bureau de Poste de THIERS Centre Urbain : mise à disposition gratuite aux usagers d'un équipement numérique en libre-service et accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives.

Ce projet est mené en partenariat étroit avec la Ville de THIERS, qui prévoit que le Pôle de services AUDEMBRON soit positionné comme une « annexe » du futur Espace France Service (EFS) du bureau de Poste.

Il convient que le Conseil Communautaire approuve la Convention de coopération entre La Poste, la Ville de THIERS et TDM dédiée à cette opération, qui prévoit notamment l'organisation conjointe d'une réunion bilan par an et d'une réunion d'échange sur les projets de l'EFS tous les semestres.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** ladite convention de coopération ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 53

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52

1 Abstention : Jean-Michel LAVEST

Conseillers présents : 39

Pour : 52

Représentés : 14

Contre :

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

